



NOUVEAUTÉ

## APPROCHES RELATIONNELLES DU HANDICAP PSYCHIQUE : IMMERSION EN FAM

Le handicap psychique rend compte des conséquences liées au développement d'une maladie psychique. Il ne peut être généralisé et reconnu comme un état psychique unique, mais autant de situations singulières liées aux causes psychiques sous-jacentes, à l'histoire de la personne et au contexte environnemental. Cette formation met l'accent sur le handicap psychique par maladie psychotique, ses conséquences dans la vie quotidienne et l'approche relationnelle spécifique que la psychose nécessite.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > **Différencier** la psychose des autres pathologies psychiatriques.
- > **Comprendre** les mécanismes psychiques de la psychose.
- > **Apprendre** à être-là, dans une modalité de présence spécifique qui accueille l'autre avec toutes ses différences (approche relationnelle).

### COMPÉTENCES VISÉES

- > Reconnaître un trouble psychotique.
- > Comprendre les mécanismes de la psychose.
- > Accueillir la personne psychotique et installer la relation d'aide.
- > Organiser le travail collectif « avec » la personne psychotique.

**PUBLIC**  
Tout professionnel travaillant auprès de personnes en situation de handicap psychique

**PRÉ-REQUIS**  
Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

**NB. DE PARTICIPANTS**  
8 min. | 10 max

**DURÉE**  
2 jours soit 14 heures

**CALENDRIER**  
Nous consulter

**LIEU**  
Agglomération caennaise

**TARIFS**  
Inter : 395€/pers. repas compris

### PROGRAMME

#### Jour 1 Handicap psychique et psychose

- Historique de la prise en compte du handicap psychique en France.
- Définitions : handicap psychique et pathologies psychiatriques.
- Éléments d'histoire de la psychiatrie (et du médico-social).
- « Psychose, vous avez dit psychose ? »
- Éléments cliniques et psychopathologiques.

#### Une institution soignante ?

- Accueillir la psychose sur la scène de la vie quotidienne (institution comme aire transitionnelle).
- La Loco, Bricommun.
- Les ateliers d'expression.
- Circulation dans l'institution / circulation dans la cité.

#### Cas pratiques

- La fonction d'accueil comme préalable au travail de soin : mise en place de la relation avec la personne, fonction phorique et sémaphorique.
- Articulation établissement / institution, distinction admission et accueil.
- Place des traitements psychotropes dans les soins et bases de pharmacologie.

#### Jour 2 Soins en institution

- L'exemple de l'internat de Bellengreville.
- Cas pratique autour de l'accueil, le soin et l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

#### Réunions et constellations

- La place des psychothérapies et groupe de parole.
- Échanges à partir de cas pratiques.



### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en face à face.
- Méthode participative.
- Accès à une plateforme numérique présentant les ressources pédagogiques proposées en formation.
- Visite d'établissement.



### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation des connaissances - QCM avant / après.
- Évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles - questionnaire à froid à 6 mois.
- Questionnaire de satisfaction.
- Feuille d'émargement - signature par demi-journée.
- Attestation de formation individuelle.



### INTERVENANTS

- Membres de l'équipe pluridisciplinaire du Foyer Léone Richet : infirmiers, éducateurs, psychologues, médecins.



#### Modalités et délais d'accès :

Pour toute demande, le bulletin de préinscription est à compléter et à nous retourner. À réception, un mail de confirmation vous sera adressé. Sous réserve d'un nombre minimum de 8 participants, la formation pourra se dérouler aux dates prévues. 3 semaines maximum avant la date de démarrage, la convention de formation et la convocation vous seront transmises par email.

#### Votre contact formation :

Pour plus d'informations concernant cette action de formation, veuillez prendre contact avec RSVA Formation (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30). Pour les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette action de formation, veuillez prendre contact avec les Référents Handicap Formation du RSVA (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30).